



CONTRAT DE LOCATION

ENTRE

Le propriétaire du « Gîte d'étape Domi »

Mr PRAT-ESPOUEY Dominique
14, chemin Diserane
64 370 ARTHEZ DE BEARN
07 70 09 32 65 / gitedomi-arthez@orange.fr
www.gitedetapedomi.com

ET

Le locataire

Nom

Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Commune.....

Pays.....

N° Tél.....

Courriel.....

Dates : Nuitée(s) du...../...../20 au/...../20

	Prix Unitaire	Nombre	Prix total
Nuitée (en dortoir ch.de 4)	17.00 €		
Kit Petit déjeuner	4.00 €		
Lave-linge	2.00 €		
sèche-linge	1.00 €		
Kit hygiène	2.50 €		
Serviette seule	1.50 €		

Total à payer €

(taxe de séjour 0,40 € / jour /pers comprise dans la nuitée)

Je soussigné M..... déclare être d'accord sur les termes du contrat et avoir pris connaissance des conditions générales et de l'état descriptif au verso du présent document.

Date, lieu et signature pour accord, précédée de la mention
«Lu et approuvé»

CONDITIONS GENERALES

1 / Ce contrat est destiné à l'usage exclusif d'une location au Gîte d'étape Domi / 14 , chemin Diserane - 64 370 ARTHEZ- DE- BEARN

2/ Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

3/ Les réservations deviennent effectives dès que le client reçoit un e-mail de validation.

4 / Annulations

- a) par le client : les arrhes restent acquis au propriétaire.
- b) Par le propriétaire : remboursement du double des arrhes au client.

5/ Arrivée – Départ

L'heure d'arrivée est prévue à partir de 15h00 et l'heure de départ avant 10h00.

En cas d'arrivée tardive, le locataire doit prévenir le propriétaire. Si le client ne se manifeste pas avant 20h, le propriétaire pourra disposer de son gîte et les arrhes resteront acquis.

6/ Règlement du solde

Le solde de la nuitée et les prestations supplémentaires seront à régler à l'arrivée dans le gîte. Les paiements acceptés sont par chèque bancaire, espèces et par carte bancaire en ligne sur compte paypal.

7/ La taxe de séjour incluse dans le prix est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire qui la reverse ensuite au trésor public.

8/ Utilisation des lieux

Le client devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

9/Assurance

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il doit donc vérifier si son contrat habitation comprend l'option « villégiature »

ETAT DESCRIPTIF

Type de location : Maison individ. de plain-pied (non accessible aux PMR) construite en 1983
Terrain de 2 500 m²

Description du gîte : Capacité **8 places** / surface totale **62.00 m²** + terrasse de 50.00m²

Cuisine / repas 11.20 m ²	salle de bains	3.90 m ²
--------------------------------------	----------------	---------------------

Ch 1 - 4places 11.20 m ²	wc	1.50 m ²
-------------------------------------	----	---------------------

Ch 2- 4 places 9.60 m ²	Degt	1.60 m ²
------------------------------------	------	---------------------

(Dépendance) Salle de repos 15.00m² et Local sacs/ chaussu. 8.00 m²

Equipements : cuisine : équipée plaque de cuisson vitro céramique, four, micro-ondes ,réfrigérateur/congélateur, cafetière, grille-pain, cuiseur à riz et ustensiles .

Ch1 : 2 lits superposés 90x190

Ch2 : 1 lits superposés 90x200 , 1 lit mezzanine 90x200, 1 lit simple 90x190

S de bains : lave linge, sèche linge, sèche-cheveux.

S de repos : TV

Chauffage électrique